

—On lit dans un journal hebdomadaire anglais, l'*Atlas* :

“ M. le duc de Broglie étant arrivé à Londres, les discussions entre lui et le docteur Lushington, sur le droit de visite, commenceront incessamment. Le commissaire du gouvernement français exposera d'abord au commissaire britannique le projet qui devrait remplacer le droit actuel de visite, suivant la lettre adressée à lord Aberdeen par M. Guizot, lettre qui a été communiquée au Parlement. Nous croyons que ce projet consisterait à augmenter dans une égale proportion les escadres de France et d'Angleterre sur la côte d'Afrique. Ensuite on inviterait les Etats-Unis à joindre une troisième escadre aux escadres anglaise et française. En résumé, un pareil arrangement équivaldrait à l'abandon du droit de visite, en ce qui concerne la France et l'Angleterre. Mais si les Etats-Unis peuvent, au moyen d'une escadre, empêcher les navires américains de participer à la traite sans accorder le droit de visite, on ne verrait pas pourquoi la France, qui est une puissance maritime supérieure aux Etats-Unis, ne réussirait pas de même à prévenir les abus du pavillon français, sans permettre que ses navires marchands soient visités. En d'autres termes, si les dispositions ou les clauses du traité de Washington contre la traite, qui n'établissent pas le droit de visite, sont suffisantes pour l'Amérique, des dispositions semblables devraient paraître suffisantes pour la France. Mais, cela accordé, la véritable difficulté de la question se présente. Ce ne sont point les Français et les Américains qui font la traite. En sorte que le remaniement du système de répression à l'égard de ces nations, n'exercera qu'une faible influence sur la traite. Les Espagnols, les Portugais, les Brésiliens, voilà les grands trafiquants de chair humaine ; et si le droit de visite peut être sûrement abandonné à la France, qui a une force navale suffisante pour contrôler ses nationaux, ce droit ne saurait, dit-on, être abandonné à l'Espagne, au Portugal et au Brésil, qui n'ont point de marine. Mais si le droit est abandonné à l'égard de la France, comment pourrait-on le conserver à l'égard de ces trois autres pays ? Déjà une motion a été faite dans les Cortès d'Espagne, ayant pour objet de prier le gouvernement de vouloir bien entamer des négociations avec l'Angleterre, semblables à celles de M. de Broglie. Cette motion a été, il est vrai, rejetée ; mais le succès de M. de Broglie engagera sans doute les gouvernements d'Espagne, de Portugal et du Brésil à faire des demandes semblables à l'Angleterre. Voilà assurément une triste perspective pour le droit de visite, du moins dans l'opinion de ceux qui regardent ce droit comme utile. Quant à ceux qui le regardent comme une moquerie, ils désireront que le duc de Broglie parvienne promptement à lui porter le premier coup, alors même qu'ils considéreraient le système qui doit le remplacer comme valant moins encore. C'est en écartant l'erreur que l'on fait briller la vérité, et le droit de visite est un nuage qui empêche d'envisager raisonnablement la question de la traite.

— On lit dans le Morning Post du 31 mars : “ S. M. et le Prince Albert sont arrivés à Portsmouth le 29 à une heure, par convoi spécial de Farnborough, allant à Osborne-house, que S. M. a achetée comme résidence maritime. En descendant du carrosse d'honneur au débarcadère, la royale société a été reçue par une garde d'honneur, et s'est embarquée à bord de la barque royale pour regagner le yacht Victoria-and-Albert au milieu des salves tirées par les frégates et la garnison. Le séjour de la Reine à Osborne-house se prolongera jusqu'à mardi prochain.”

— On lit dans un journal écossais, le Fife-Herald :

“ Dimanche, une cérémonie des plus intéressante a eu lieu dans l'église d'Austruther. Il s'agissait du baptême des quatre enfants de Mme Spence. Nos lecteurs se rappellent que ces quatre enfants vinrent au monde à quelques minutes de distance l'un de l'autre, il y a deux mois environ. Un millier de fidèles assistaient à cette touchante cérémonie. Les enfants se portent à merveille.”

VARIÉTÉS.

Incendie.—C'est pour nous une tâche bien pénible

que d'avoir à reproduire les détails suivans qu'on a bien voulu nous communiquer, sur l'incendie dont vient d'être victime l'un de nos estimables et industrieux concitoyens. On apprendra avec douleur que M. Le Tourneux, si avantageusement connu parmi nous, après avoir rendu les derniers devoirs à l'un de ses fils, mort à 17 ans, a été victime d'une terrible calamité qui lui a en un instant enlevé tout ce qu'il possédait.

Désastreux incendie à Beauceil. — Le proverbe “ qu'un malheur ne vient jamais seul ” n'est que trop vrai. Une famille de ce district vient d'être la victime d'une de ces infortunes qui sont écrites dans les secrets impénétrables de la Providence et qu'on ne peut trop déplorer. La mort d'un enfant chéri, enlevé subitement aux affections d'un père, d'une mère et de frères et sœurs inconsolables, avait réuni sous le toit paternel, les membres de la famille de P. L. Le Tourneux, écuier. Les funérailles de Fleury-Lucien Le Tourneux, avaient été célébrées mardi matin, le 29 du courant, et après les fatigues, les douleurs de la journée, chacun se retira pour prendre un peu de repos. Minuit venait de sonner. Tout était calme et silencieux. Un fort vent d'est venait seul troubler la paix profonde de cette nuit et le deuil de ces lieux par des gémissemens lugubres et tristes, quand tout à coup une fumée épaisse et lourde se répand dans les appartemens de la maison ; la famille entière allait périr dans les flammes ! mais Dieu la protège encore dans son malheur ; une enfant veillait et écrivait à sa sœur absente, les détails de la mort de son pauvre frère ; elle aperçoit de la fumée, et donne l'alarme. Tout le monde dormait, si ce n'est elle ; comment la peindre cette scène, ce tableau si tristement solennel de l'incendie ! Comment vous dire les cris lamentables des enfans qui au milieu des dangers et de l'agonie de la mort n'ont d'autres cris que “ sauvez ma mère ! sauvez mon père ! ”

Ce fut avec peine que la famille put s'échapper, pieds nus, de la maison qui en un instant devint la proie de l'élément destructeur. Quand les voisins arrivèrent, le feu avait fait de tels progrès qu'il fut impossible de rien sauver, pas un article. Le ménage de l'immeublement, le fonds de marchandises et effet de commerce, les billets, papiers, etc., etc., tout fut entièrement consumé. Et nous regrettons de dire que la maison et tout ce qu'elle contenait n'était pas assurée, car l'Assurance n'avait pas été renouvelée. Il est difficile d'établir la cause de l'incendie. On estime la perte à £2,000 courant. On croit que le feu a été mis par accident.—Com.

Echappée belle. — Mercredi après-midi, cinq hommes traversaient de l'île Ste. Hélène, sur une barge chargée de briques. Lorsqu'ils furent au milieu du courant la barque coula à fond, et il ne resta à nos cinq hommes qu'une planche pour tout support. Quatre d'entr'eux s'attachèrent à cette planche, et par bonheur un bateau vint à leurs secours. Le cinquième qui était un sauvage, se sauva, non sans difficulté, en nageant jusqu'à terre.—Minerve.

Notre fleuve est enfin libre de glace depuis l'extrémité des lacs jusqu'au golfe. La navigation est en pleine activité, et les vaisseaux d'outre-mer viendront bientôt s'amarrer à nos quais. Notre port est déjà garni de petits bateaux chargés de bois et provisions. Un grand nombre de cajeux de bois de sciage et de construction sont descendus depuis quelques jours et cet article est maintenant en abondance.

Le tems a été très variable depuis quelques jours : du chaud, du froid, de la pluie alternativement. La température s'est adoucie, et la chaleur paraît enfin prévaloir sur le froid.—Ib.

Arrivages d'outre-mer.—La Gazette anglaise de Québec, arrivée jeudi matin, annonce que le steamer *Pocahontas* est arrivé à Québec le 30 ult. P. M. rapportant que le *Great Britain*, parti de Londres, le 14 mars, était à Pile aux Grues, après avoir été 48 heures retenu dans la glace au golfe. Le *North America*, est parti pour aller le remorqueur.

Le *Great Britain* est arrivé l'année dernière le 3 mai, en 1843 le 18 avril ; il a toujours été le premier vaisseau arrivé d'Europe.—Ib.

Le *Charlevoix*.—Ce vaisseau qui avait sombré à Batiscan l'automne dernier, a été relevé et amené à Québec, où l'on se prépare à le refaire en neuf, en se servant des mouvemens de l'ancien *Patriote Canadien*.—Ib.

NAISSANCES.

En cette ville, dimanche dernier, la dame de C. A. Ziegler, écuier, a mis au monde un fils.

DECES.

A Beauceil, le 26 d'avril dernier, à l'âge de 17 ans, M. Fleury-Lucien, fils de P. L. Letourneux, écuier, de Beauceil. Sur le point de terminer sa carrière classique d'une manière brillante, au dire de tous ses professeurs, il a succombé à une longue et douloureuse maladie qui l'a enlevé et à ses parens et au collège de St-Hyacinthe, qui le comptait au nombre de ses premiers élèves. Au moment de recueillir le fruit de ses études ici-bas, il est allé demander dans un meilleur monde le prix de ses vertus que ses tendres parens lui avaient enseignées, et qu'il avait déjà mis en pratique.

A Québec, le 29, M. Hugh Maguire, âgé de 64 ans, natif d'Irlande.

A Québec, le 22, à l'âge de 49 ans, Augusto Qummel, natif du Hanovre, pendant plusieurs années établi à Dantzig, Prusse, comme maître potier et récemment employé dans la manufacture de potes russes de M. J. Smolenski.

A NOS ABONNÉS.

Les Abonnés à la *Revue Canadienne* doivent payer le premier Semestre soit à nos Agents, ou nous l'adresser à nous-même directement, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi du journal. Les dépenses, que nous faisons pour notre publication, nous justifient, ce nous semble, si nous sommes sévères et exigeants sur ce point. Il faut être ponctuel.

Les nouveaux abonnés à la *Revue Canadienne* peuvent se procurer tous les numéros publiés jusqu'à ce jour, en s'adressant à nos bureaux en cette ville ou à nos Agents.

ABONNEMENTS.

LA REVUE CANADIENNE paraît le Samedi de chaque semaine. Elle formera, pour l'année, un volume contenant la matière de plus de dix volumes grands in-octavo. Le journal sera imprimé sur beau papier, et la partie typographique et matérielle sera sans reproches.

On s'abonne à la *Revue Canadienne*, au bureau du journal, no. 7 rue St-Nicolas, ou aux bureaux du Rédacteur-en-chef, no. 31 rue St-Gabriel, vis-à-vis l'Hôtel du Canada, de Mme. St-Julien ; et chez MM. Fabre et Cie., et C. P. Leprohon. Libraires de cette ville.

Un an 20 chelins.
Six mois 10 ..
Trois mois 5 ..

OUTRE LES FRAIS DE POSTE.

Nous recevrons pour ce journal des annonces, avertissemens etc. etc. adaptés à notre mode hebdomadaire de publication, au prix des autres journaux de cette ville.

Les lettres, communications, etc. etc. devront être et seront adressées, (*affranchies*), au Rédacteur en chef, Bureau de LA REVUE CANADIENNE, chez MM. LOVELL ET GIBSON, imprimeurs, No. 7, Rue St. Nicolas.

AGENS.

A Soulard, écuier..... Québec.
L. G. Duval, écuier..... Trois Rivières.
L. V. Steotte, écuier..... St. Hyacinthe.
J. P. Lantier, écuier. M.P.P.... Vaudreuil.
L. A. Olivier, écuier..... Berthier.
L. G. DeLorimier, écuier..... L'Assomption.
P. L. LeTourneux, écuier..... Rivière Chambly.
Frs. Caron, écuier..... Amherstburg.
H. de Rouville, écuier..... Sorel.
H. F. Marchand, écuier..... St. Jean.
Tancredi Sauvageau, écuier... Laprairie.
F. X. Valade, écuier..... Terrebonne.
Col. A. C. Taschereau, écuier. D'Eschambault.
R. DesRivières, écuier..... New-York.

LOUIS O. LE TOURNEUX,
Rédacteur en chef et Propriétaire.

MONTREAL.
IMPRIME PAR LOVELL ET GIBSON.